

Celle-ci ne désespère pas malgré les provocations de «baltagua» des «partis administratifs», et continue d'exiger le départ du pouvoir, la dissolution des partis de l'alliance qui le soutient, le démantèlement de la police politique, l'élaboration d'une nouvelle Constitution et la mise sur les rails d'une nouvelle Algérie. Devant le blocage de la situation, la recrudescence de la violence et le risque d'une condamnation par l'ONU, l'équivalent chez nous du général Rachid Ammar se rend à Mohammadia pour assurer de son soutien la jeunesse.

Puis c'est l'équivalent du général Omar Souleimane qui reçoit une délégation de jeunes en son bureau sous les projecteurs des télévisions, et discute avec eux la feuille de route à appliquer pour sortir le pays de la crise. Les demandes sont toutes satisfaites et les choses rentrent progressivement dans l'ordre sous l'égide de la nouvelle République.

Deuxième scénario : plus d'un million d'Algériens campent depuis quinze jours sur la «place de la Liberté» à Alger, et quelques centaines de milliers d'autres à Oran, Tizi-Ouzou, Constantine, Annaba, Béchar, etc., pour demander le départ du «système» dans sa totalité. Le pays est paralysé et les Algériens à l'étranger très actifs auprès des médias, des Etats, des ONG et des institutions internationales. Le président a déjà fait un discours pour assurer qu'il n'y aura pas de quatrième mandat, démentir qu'il préparait la transmission du pouvoir à son frère, et qu'il veillerait à ce que de véritables réformes soient menées au lieu de celles annoncées quelques jours plus tôt. Les manifestants ne veulent rien entendre et campent sur leurs exigences. On a dénombré 874 morts et 3 964 blessés dans diverses opérations de répression depuis le début, et les chaînes satellitaires couvrent H24 les événements. L'opinion internationale n'a d'yeux que pour l'Algérie et les présidents Sarkozy et Obama ne dorment plus de lire les rapports alarmants sur les islamistes qui sont revenus en force et tentent de circonscrire la jeunesse révolutionnaire. Des unités de la VI<sup>e</sup> flotte et de l'OTAN ont pris position au large des côtes et le Conseil de sécurité de l'ONU étudie un projet de résolution.

Il n'y a plus de canaux de communication entre le pouvoir et les insurgés. C'est alors que deux chefs de régions militaires

et une trentaine d'officiers supérieurs entre généraux et colonels de différents corps, n'en pouvant plus de voir leur pays aller à la dérive, apparaissent sur les écrans d'Al Jazeera pour déclarer dans un arabe impeccable leur alignement sur les revendications du peuple... Je ne saurais vous dire ce que pourrait être la suite. Il y a un troisième scénario de changement possible dans les pays où il ne s'est encore rien passé : le despote comprend que le temps est au changement. Il préfère précéder les événements et appelle à des élections législatives et présidentielle à laquelle il pourra concourir s'il veut être fixé sur les sentiments du peuple à son égard. Ceci pour les «républiques». Dans les monarchies, le problème se présente autrement. Les revendications portent sur l'instauration d'une monarchie constitutionnelle. Si elles sont jugées recevables, la contestation cesse et le dialogue commence. Si elles sont rejetées «globalement

et dans le détail» comme aiment à dire les gouvernants arabes, l'antagonisme, nourri par la violence et la contre-violence, s'exacerbe et le niveau des revendications s'élève : les manifestants exigent désormais la transformation de leur pays en République. Au fait, à qui appartient un pays ?

A ses habitants ou à ses dirigeants ? Tant que les habitants n'avaient pas posé la question, tant qu'ils n'en avaient pas réclamé la propriété, les monarques faisaient accroire que c'était un bien familial transmis par héritage, et les présidents à vie un butin arraché par la force au colonialisme. Maintenant que les peuples ont engagé des procédures en réappropriation, les despotes pourront-ils leur opposer un titre de propriété homologué par la Cour de La Haye ? Car ce qui se passe évoque une querelle d'héritage.

En Égypte, au Yémen et en Libye, c'est la présidence à vie, suivie de l'intention du despote de transmettre le pouvoir à son fils après un simulacre d'élections, ou sans dans le cas libyen, qui a été le facteur déclencheur de la révolution.

Le coût de la révolution a été d'environ

quatre cents morts en Tunisie pour dix millions d'habitants, et d'un peu plus en Égypte pour une population de quatre-vingt-cinq millions d'habitants. La révolution égyptienne a donc coûté huit fois et demie moins cher qu'en Tunisie. Au Yémen, on n'a pas encore atteint, à l'heure où j'écris, la centaine de morts pour une population de vingt-cinq millions d'habitants, alors qu'en Libye on a dépassé les huit mille morts, hors victimes consécutives à l'intervention étrangère. Les prochaines révolutions devraient coûter moins cher, mais on ne peut jurer de rien. On va voir comment réagira dans les prochains jours, semaines ou mois, le marché des valeurs mobilières révolutionnaires au Maroc, au

Soudan, en Algérie, en Jordanie et en Syrie. Dans ce dernier pays, il y a eu cent morts en une seule salve et dans la seule ville de Deraa, puis d'autres les jours suivants. Ce n'est pas une nouveauté. Al-Assad père a tué d'une seule traite plusieurs milliers de «Frères musulmans» dans les

années quatre-vingt, et détruit totalement la ville de Hama. Dans les monarchies du Golfe, hors Bahreïn et Oman où une demande s'est manifestée, on ne sait pas s'il existe une demande sur ces actions. Il y a vingt ans, j'ai fortuitement parlé dans une émission télévisée de «ghâchi». Je n'ai pas inventé ce mot, il appartient au lexique algérien depuis des siècles, et tout le monde l'utilise cent fois par jour pour désigner une foule ou un regroupement de personnes. Beaucoup ont réagi comme si j'avais créé le mot qui est sorti de ma bouche pendant que j'essayais de formuler une idée très simple : celle de la différence entre une foule et une société organisée. Certains ont prétendu que je voulais offenser mes compatriotes. Aujourd'hui, tout le monde peut voir clairement ce que je voulais dire. La différence entre les anciennes foules arabes et les nouveaux peuples arabes saute aux yeux. Quelqu'un, voulant m'édifier sans doute, m'expliqua un jour que n'importe qui pouvait utiliser cette expression, sauf un homme politique. C'est vrai, si l'on part du principe que la politique c'est l'art de plaire et de duper les gens. Ce n'était

**En Syrie : le cap des cent morts atteint, le régime cède +: levée de l'état d'urgence, multipartisme, liberté de la presse, augmentation des salaires... Pourquoi ne pas l'avoir fait avant que le sang ne coule ?**

pas ma vocation. Puisque j'en suis aux mises au point, encore un mot. 1) On s'est demandé pourquoi j'écris «en ce moment précis». Réponse : parce que c'est maintenant que les révolutions arabes ont lieu, et parce que l'histoire m'inspire. Quand il y a eu la révolution iranienne en 1979, je me suis rendu sur les lieux, j'en ai vécu une des principales phases, et publié dans la presse un compte rendu presque aussi long que la série que M. Fouad Boughanem, le directeur du *Soir d'Algérie* auquel je renouvelle mes remerciements, a bien voulu accueillir dans ses colonnes. De même que je suis parti en Turquie l'année suivante, après le coup d'Etat qui venait de se produire. Si ma «réapparition» coïncide avec d'autres faits, présents ou à venir, je n'y suis pour rien. Si mes écrits provoquent des «remous», il en a chaque fois été ainsi quand j'écrivais dans les années 1970, 1980 et 1990, et je suis habitué aux rumeurs qui les ont inévitablement entourés. 2) On s'est demandé pourquoi je suis rentré du Liban où je me serais installé, «en ce moment précis» ? Réponse : je ne me suis pas installé dans ce pays que j'aime mais que j'ai visité pour la dernière fois il y a quatre ans.

La PAF peut confirmer. Outre que j'ai le droit, comme n'importe qui de me rendre là où il me plaît et de m'établir où je veux, je me suis rendu aussi en Corée du Sud, aux Etats-Unis, à Qatar et dans divers pays d'Europe sans que cela ne soit signalé à la nation par un ragot. 3) On s'est demandé pourquoi je suis entré au gouvernement que je critique aujourd'hui. Réponse : pour défendre les idées que je défends par écrit et la parole depuis 1970. Je les ai défendues dans les mêmes termes, avec les images et la franchise employées ici, si ce n'est plus, en Conseil de gouvernement, en Conseil des ministres, et devant le président de la République.

Les amis, comme les adversaires honnêtes, peuvent en témoigner. MM. Benbitour et Benflis, qui ont retrouvé leur liberté de parole, le peuvent aussi. Que mon entrée au gouvernement n'ait servi à rien, je suis le premier à en convenir et à le regretter. Notre pays est comme ça.

N. B.  
(A Suivre)

(VIII) Au royaume des aveugles...

## LA LIBÉRATION DES PEUPLES ARABES DONT CELLE DU PEUPLE SAHRAOUI À L'ORDRE DU JOUR AU PARLEMENT EUROPÉEN

# Le peuple des ténèbres veut sa part des Lumières

**Le groupe Gue/Ngl (Gauche unitaire et verte nordique) a organisé un séminaire significatif. Porteur de beaucoup de symboles, il retentira. Personne n'est exclu de l'émancipation, pas même les Sahraouis, le peuple des ténèbres.**

De notre bureau de Bruxelles,  
Aziouz Mokhtari

Il s'agissait de passer en revue, d'analyser en profondeur les changements qui surviennent en live dans le monde arabe. Lothar Bisky, président du groupe Gue/Ngl, les eurodéputés Willy Meyer et Ilda Figuerido modérateurs du colloque, avaient autour d'eux, Mouatas Elhafnaoui et Mohamed Fakhreddine (Égypte, Gauche), Selma Benkhalifa (parti communiste tunisien-Belgique), Jehed Souleiman-Rachid (président de l'Association européenne de coopération avec la Palestine et membre du Conseil national palestinien).

Bouzid Omar Milh, délégué par le Front Polisario en Europe, complétait la brochette des personnalités présentes au colloque. D'emblée, l'accent a été mis par W.

Meyer sur le caractère «révolutionnaire» et «populaire» des révolutions tunisienne et égyptienne. Pour rester fidèle au processus qui a amené le changement dans son pays, la Tunisie, S. Benkhalifa dira : «Même si le facteur déclenchant de l'insurrection est l'immolation par le feu de Bouazizi, les éléments annonciateurs du bouleversement sont antérieurs à cet acte».

Et à M<sup>me</sup> Benkhalifa d'en citer plusieurs dont, selon elle, «le mouvement syndical qui a paralysé pendant plusieurs jours le bassin minier de Gafsa et des régions sud et autres du pays».

«Même si, préciserait-elle, l'Europe, à l'époque, n'avait pas intérêt à informer plus que de raison sur cette grève, il n'en demeure pas moins qu'elle est le grand événement qui aboutira avec le départ de Ben Ali». M. Elhafnaoui, du parti commu-

niste égyptien, évoquera, pour ce qui le concerne, «le danger d'une alliance entre l'armée et le courant des Frères musulmans pour juguler l'ampleur de la révolution». «Seul, dira-t-il, un large front allant des communistes, de la gauche non communiste, des courants nationalistes et libéraux-démocratiques peut être opposé, avec crédibilité, aux forces de la régression et de la réaction».

Les modérateurs, dont la Tunisienne Benkhalifa et l'Égyptien Hafnaoui, craignent une offensive de la contre-révolution. Il est évident que les intervenants, tous, modérateurs ou invités, ont parlé des colonisations israélienne de la Palestine et marocaine du Sahara occidental.

Bouzid Omar Milh, prenant la parole pour répertorier les nombreuses entraves de l'Union européenne et notamment de la France, pour empêcher la libre expression du peuple sahraoui, s'interrogera, à juste titre, sur l'hypocrisie consistant à «défendre les droits humains en Libye», et à en permettre le piétinement quotidien au Maroc. Le membre de la direction sah-

raouie relatera les immenses sacrifices de son peuple qui, en faisant confiance à l'ONU (cessez-le-feu en 1991), n'a pas à ce jour vu l'instance internationale tenir ses promesses. Les participants à la rencontre n'ont pas manqué d'interroger les consciences universelles et européennes sur les calvaires des peuples palestinien et sahraoui. Prochaine mission du Parlement européen : empêcher la Commission Barroso (l'Exécutif des 27, en définitive) de renouveler l'accord de pêche avec le Maroc. Traité englobant les eaux territoriales sahraouies dans la transaction.

Ce qui est contraire à la doctrine des Nations unies qui considère le Sahara occidental comme «territoire non-autonome et dont les populations doivent jouir du principe de l'autodétermination».

Le président de la Commission européenne s'adonne, avec l'UE, à un pillage en règle des ressources halieutiques du Sahara occidental. Le séminaire de Bruxelles «Arab's People Struggle Liberation» le relève avec clarté.

A. M.